Département de l'Aube

Commune de CHANNES

Projet d'alimentation en eau potable lère Phase - Recherche de l'eau

CAPTAGE PAR TRANCHEE DRAINANTE

Mémoire explicatif

Le présent projet a pour but l'étude des travaux de recherche et de captage d'eau potable en vue de l'alimentation de la commune de GHANNES (Aube).

Il est rédigé comme suite à la demande présentée par le Conseil Mudicipal sollicitant le concours technique du Service du Génie Rural.

CHANNES est située à IO kms. environ au S.W. du chef lieu de centon Les Riceys.

C'est une commune rurale dont la population est de 204 habitants.

On y cultive principalement les céréales (blé, orge, avoine) et les plantés sarclées (pommes de terre et betteraves fourragères) et, accessoirement, la vigne.

Les habitants pratiquent aussi l'élevage des bovins. Le cheptel se compose de 60 chevaux et 170 têtes de gros bétail.

Quelques commerçants et artisans ruraux (1 charren, 2 cordonnièrs, 1 maréchal-ferrant, 1 électricien et 1 menuisier) participent à l'activité de cette commune.

La localité de CHANNES est bâtie au sommet d'une colline qui forme palier dans le grand talus entre le plateau calsaire de l'Ouest et le fond de la vallée où ve s'engager le Rû de CHANNES, affluent de la Sarce.

Le grand plateau de l'Ouest est constitué par les calcaires du Barrois et la plus grande partie du talus par les marno-calcaires du Kiméridgien qui forment les deux tiers du fimage de la Commune. Cette formation se termine à la base par des argiles avec lumachelles.

La partie orientale du territoire est constituén par les calcaires à Astartes, soubassement des formations pad cédentes.

Pour l'alimentation de sa population et de son cheptel, la commune de CHANNES disposa de 3 puits communaux creusés respectivement à des profondeurs de 23 à 25 mètres et de IO à I2 mètres. Ces puits ne sont pas couverts et leur exploitation se fait au noyen de trauils et de seaux.

Cette alimentation est complétée par quelques puis et citernes particuliers.

Le bétail s'alimente aux mares du village et aux sources de l'Almoy et des grandes fontaines situées respectivement à environ l'Em. au Sud et au Nord de l'agglomération.

Les ménagères levent leur linge aux 2 lavoirs couverts des grandes fontaines.

A part ces ouvrages qui sont très anciens, aucun travail, ni aucune dépense n'ont été faits depuis en vue d'amélierer l'alimentation existente.

Or, celle-ci laisse beaucoup à désirer tant au point de vue quantitatif que qualitatif.

En été, les puits tarissent. La population s'aliment aux citernes et le bétail est conduit soit aux Grandes Pontaine soit à l'Almey.

Les puits creusés dans la nappe phréatique du village sont contaminés par les eaux superficielles et les infiltrations d'eaux usées provenant des habitations et des exploitations agricoles.

Le Conseil Murgipal a donc décidé de remédier à cet état de chose en faisant étudier un projet rationnel de distribution d'eau potable.

Besoins en ou -

Les besoins en e au de la Commune peuvent être estimés comme auit :

- Alimentation humaine et basoina domestiques : m3

125 l, x 204 = 25 .500

- Alimentation du bétail: 50 x 230 II .500

soit, au total : 37 mg -

correspondent à un débit continu de 1 m3 540 à l'houre ou 0 1 428 par seconde.

En supposant cotte quantité élevée en 8 heures, le débit horaire de la pompe serait de 37 m3 / 8 = 4 m3. 625

Alimentation projetée -

Deux solutions se présentent pour l'elimentation de la Commune de CHARRES et consistent dans le captage des émergences, soit de la Fontaine de l'Almoy, au Sud; soit des Grandes Fontaines, au Nord.

Toutes deux occupent une position géologique analoque à la base des argiles kiméridgiennes et le périmètre d'alimentation correspond précisément à la partie du talus sur lequel le village se trouve construit.

Des analyses ont été faites pour recherche l'influence possible de l'agglomération sur la composition de leurs eaux.

Il en résulte que l'enu de la fontaine de l'Almoy est potable tandis que celle des grandes fontaines est contaminée.

Le projet consistera donc en définitive, dans le captage de la fontaine de l'Almoy.

Le Géologue recommande d'établir autour du captage une zone de protection close et si possible boisée définie comme suit :

- 60 m. de rayon au-desaus de l'ouvrage en remontant
 - 30 à 40 m. de chaque côté,
 - 25 m. au-dessous.

Le chemin de culture eu contect de ce périmètre devra être entretenu avec soin et les dispositions seront prises pour y assurer l'écoulement des eaux superficiellés.

En outre, tout stationmement y sera interdit.

Dispositions projetées -

L'émergence a era dégagée et on assurera un écoulement de l'eau par la remise en état de lit du ruisseau auquel la source donne neissance (faucardement, redressement et approfondissement).

On creusera, ensuite, à l'emplacement de l'émergent un puits circulaire de 2 m 00 de diamètre jusqu'à 2 m 50 envir au-dessous du niveau des venues d'eau.

On établira de part et d'autre de ce puits, des galeries, pour recoper les filets d'eau en vue d'augmenter l'débit de l'ouvrage et créer une capacité permettant un pompagen heure creuse.

À cet effet, le corps de la galerie sera entièrem construit dans les marnes kiméridgiennes pour servir de réser voir.

Des barbacanes seront ménagées dans la voûte pour laisser passer l'eau.

La quantité d'eau à pomper étant de 4 m3.625 à l'heure et le débit de la source jaugé au mois de Mars I947 étant de 2 m3.750 à l'heure, il faudra, en principe, somagesinner une capacité totale de (4.625 - 2.750) z 8 = 15 m3.

La section de la galerie formant réservoir est de $1,40 \times 0,90 = 1$ m2. 26.

La capacité du puits entre la naissance de la voût et le fond du réceptacle étant de : 3.1416 x 150x150 x 1.60 2 m3. 827, les galeries devront avoir une 4 longueur totale de :

15 m3 - 2 m3.82.7 = 10 m. environ. 1 m2.26

En définitive, le captage sera constitué par un puite complété par 10 m. de salerie.

Description de l'ouvrage -

L'ouvrage comprendra :

- un puits cylindrique de l m 50 de diamètre intérieur, a vec paroi en béton de 0,25 d'épaisseur, d'une hauteur totale de 5 à 6 m 00 environ. Le fond du puits sera bétonné sur 0 m 20 d'épaisseur pour former une surface propre.

Le fut fera saillie de 0,30 au-dessus du giveau eu terrain naturel et sera fermé par un couvercle en béton armé muni de 3 anneaux de levage.

- deux galeries de 5 m 00 de longueur chacune l'ermées à leur extrémité, côté terre, par une curette en béton de 0,25 d'épaisseur.

Les galeries comprendront :

- un radier en béton de l m 30 x 0,20, avec cuvette centrale en arc de cercle de 0,90 x 0,05,
- 2 piédroits en parpaing de béten de Q m 20 d'épaisseur et de 1 m 40 dehauteur, espacés de 0,90 dans oeuvre.